

## **Les inhumations du Néolithique et de l'âge du Bronze du Rouergas (Saint-Gély-du-Fesc) et leur contexte régional.**

### **Neolithic and Bronze Age burials of the Rouergas (Saint-Gely-du-Fesc) and their regional context.**

Aurore SCHMITT  
Samuel VAN WILLIGEN  
Alain VIGNAUD

#### **Résumé**

Le site du Rouergas, fouillé en 1996, a livré, dans sa partie nord, des vestiges du Néolithique moyen. Dans la partie sud, ont été découvertes deux cabanes fontbuxiennes écroulées et des structures en creux. Le site a connu trois épisodes mortuaires. La fosse 123 contenait un dépôt primaire d'enfant, déposé sur le côté droit, tête au nord, ainsi qu'un bloc parallélépipédique de grandes dimensions qui servait sans doute de signalisation. La datation sur os indique qu'il s'agit d'une inhumation du début du Néolithique moyen. Les fosses 109, 120 et 122, situées à proximité les unes des autres, témoignent d'un deuxième épisode mortuaire du site. Creusées dans le substrat, elles ont chacune livré les restes d'un défunt (un individu de taille adulte et deux enfants de moins de 5 ans). Les datations radiocarbone sur chacun des individus les situent à la fin du Néolithique moyen alors que les quelques éléments de mobilier issus des mêmes creusements sont attribuables à des périodes plus récentes (Néolithique final et Antiquité). Il est donc permis de supposer que, dans ces cas, le creusement de ces fosses a perturbé des inhumations antérieures. Les vestiges humains qui ont séjourné aux abords ont été réensevelis lors du comblement des fosses. Le dernier épisode mortuaire, daté de l'âge du Bronze moyen est une inhumation d'enfant, déposé sur le dos, les jambes hyperfléchies sous les cuisses, dans les ruines d'une des cabanes fontbuxiennes. Cette configuration ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'une sépulture. L'inhumation de la fosse 123 est bien conservée et date de la première moitié du Ve millénaire avant notre ère, une période charnière pour la région. Depuis quelques années, les découvertes qui correspondent à cet horizon chronologique se multiplient et permettent de poser quelques jalons sur le dossier des pratiques mortuaires du midi de la France durant cette période. Nous en proposons un panorama fondé sur 14 sites de comparaison. Certains éléments apparaissent dès le Néolithique ancien (lieu de dépôt, position sur le côté gauche dominante, présence de parure, traitement non funéraire, absence de regroupement des morts), alors que d'autres, notamment les dépôts en fosse circulaire, semblent faire leur apparition à ce moment.

#### **Mots clés**

Néolithique moyen, âge du Bronze, inhumation, midi de la France, pratiques mortuaires, sépulture.

#### **Abstract**

The site of Rouergas excavated in 1996 yielded, in its northern part, remains of the Middle Neolithic as well as four features containing human remains, attributed at their discovery to the "*Chasséen*". In the southern part, two collapsed fontbuxian huts, pits and a burial installed in the ruins of one of the huts were discovered. This article proposes to present in detail the structures that yielded human remains and to place them in their regional context. Radiocarbon dating has been carried out on each of them.

The site has experienced three mortuary episodes. Pit 123, located near the F 109, 120 and 122, and contrary to those pits, was not disturbed. It contained a primary deposit of a child (2-4 years old), deposited at the bottom of the pit, head to the north. The upper part of the body was slightly turned on the right side, the arms in abduction in a symmetrical position and the forearms flexed. The lower limbs were placed on the right side. Most of the movement of the bones during decay occurred in the initial volume of the corpse. However, some elements suggest that an empty space was preserved around the corpse. A large parallelepipedal block, located in the middle of the pit and perpendicular to the body was discovered on the layer recovering the deceased. Both were separated by sediment. It probably served as a tomb marker and its presence may explain the preservation of the burial deposit in opposition with the re-use of pits 109 and 122. Dating on bone indicates that this is an early Middle Neolithic burial.

Pits 109 and 122, dug into the substratum at an undetermined period, have been filled by archaeological material from the Middle and Late Neolithic occupations and human remains. The study of the ceramic elements from the filling, in correlation with the stratigraphy and supplemented by the study of human remains, suggest that the human remains come from disturbed deposits when digging the pits. The individuals are incomplete. It concerns an adult size individual whose maturation is not yet complete and a child under 5 years of age. It is not possible to reconstitute the deposit (primary, secondary), nor the mode of decay of the cadaver. Pit 120 is slightly different as it contains material attributable to the Middle Neolithic and one of the bones is dated to the end of this period. However, it is likely that the events follow the same scenario than the one proposed for pits 109 and 122, although it cannot be excluded that its contents were discovered in their original state. The remains of an individual less than 5 years old were delivered. Radiocarbon dating places these 3 deposits at the end of the Middle Neolithic. The human deposits were likely close to each other and constitute the second mortuary episode of the site. Their condition unfortunately provides little information other than a desire to group together the dead, whether children or adults, and an association with a settlement.

The last mortuary episode (SU 810) occurred during the Middle Bronze Age. It involves the installation of an immature individual aged between 6 and 10 years old, lying on his back, his legs hyperflexed under his thighs, in the ruins of one of the fontbuxian huts and recovered by the remains of the roof and walls collapse. The presence of a burial in such a context is original. The position of the corpse is not conventional for this period in this area. The reoccupation of fontbuxian settlement for funerary purpose in the Bronze Age is observed, at least, on one site. However, in this case, the funerary dimension of the burials is clear. Besides, non-funerary treatments of deceased are documented in the middle and final Bronze Age. As a consequence, it is unlikely that the burial from SU 810 was a grave.

In recent years, discoveries in this chronological horizon (5000-4400 BC) have multiplied enabling to establish some trends in the mortuary practices in the South of France on the basis of 14 sites. Primary individual deposit is the most frequent but different body treatment were also observed. Decarnation is documented on two sites. Cannibalism is suspected for the site "La Baume de Fontbregoua" but this settlement deserves further investigation to precise if it is rather related to endo-cannibalism (a funerary practice) or exo-cannibalism towards enemy. The position of the deceased is mostly the left side but three individuals were deposited on their right side. A child was buried in a sitting posture and an adult was slipped from the opening of a storage pit and not properly deposited. The tomb marker of the feature 123 from "Le Rouergas" is unique. Most of the deceased are not associated with grave goods except three of them wearing some ornaments. Both sexes are represented but children are underrepresented except in the collective grave "Les Bréguières". The burials were installed

in pits, either for exclusive funerary purpose or re-used, and installed in natural cavities or open settlement.

Some customs back to the Early Neolithic persist in the first half of the V<sup>th</sup> millennium: burials in caves and on open area on site specially dedicated to the dead or not, disposition of the bodies on the left side, grave markers and ornaments. Pottery and lithic tools remain rare and many deceased are not associated with grave goods. Funerary space specially dedicated to the dead, involving several tombs, are not documented. On the contrary, collective tombs are known but the ideology inducing this practice is unlikely similar to the ideology developing in the Late Neolithic. In the V<sup>th</sup> millennium, the main innovation is the use of tomb of high dimensions including a lateral recess and human deposit in circular pit (initially used for domestic purpose). This new custom was considered to be specific to the plain Middle Neolithic but appears earlier. As in the Early Neolithic, the funerary nature of human deposit is not systematic.

### **Key words**

Middle Neolithic, Bronze age, burial, South of France, mortuary practice, tomb.

### **1 Introduction**

Les données funéraires du Néolithique moyen ont longtemps été caractérisées par une grande diversité intra- et inter-site (Vaquer, 1998 ; 2007 ; de Labriffe *et al.*, 2007). Les découvertes récentes permettent toutefois de dégager des tendances générales quant aux inhumations (Tchérémissinoff, 2016 ; Schmitt et Michel, 2016) : localisation proche des habitats, utilisation de structures à vocation domestique détournées de leur fonction initiale, rareté des objets associés aux défunts dans les inhumations, rassemblement de morts au sein d'une même structure. Par ailleurs, certaines configurations ne semblent pas liées à des pratiques funéraires mais plutôt à des rejets de cadavre ou tout du moins une mise à l'écart (Guthe *et al.*, 2010 ; Schmitt, 2015). Cet aspect ainsi que la discrétion des données mortuaires pour plus d'un millénaire sur une aire géographique aussi vaste, montrent que les dépôts humains ne représentent qu'une infime partie de la population défunte (Schmitt et van Willigen, 2016 ; 2020) ce qui interroge sur l'identité des morts exhumés par les archéologues, puisque la majorité des pratiques mortuaires ne semble pas laisser de traces matérielles. Cette indigence des données mortuaires du Néolithique moyen est d'autant plus flagrante à la lumière du nombre de tombes découvertes au Néolithique final. La documentation est, en effet, plus abondante grâce notamment au grand nombre de sépultures collectives (Chambon, 2003 ; Guthe *et al.*, 1998 ; Sauzade, 1983 ; Schmitt et Bizot, 2016). De plus, les dépôts humains individuels en habitat sont également attestés et font depuis peu l'objet d'une attention particulière. Les inhumations en fosse domestique présentent de fortes similitudes avec les autres configurations du Néolithique moyen, en particulier leur proximité avec des sites d'habitat. L'hypothèse d'une filiation dont les modalités restent à reconnaître est justifiée (Schmitt *et al.*, 2017a).

L'opération archéologique du site du Rouergas à Saint-Gély-du-Fesc (Hérault) qui s'est déroulée en 1996 (Vignaud *et al.*, 1997) a livré cinq structures contenant des restes humains. Quatre d'entre elles ont été attribuées initialement au Néolithique moyen ou au Néolithique final et la cinquième à l'âge du Bronze. Le réexamen de l'ensemble des données du site du Rouergas en relation avec les vestiges humains nous semblait pertinente afin d'étoffer le corpus des inhumations individuelles pour cet horizon chronologique. L'objectif de notre article est donc de présenter les données et les analyses des cinq structures découvertes sur le site et de les placer dans le contexte des pratiques mortuaires des périodes auxquelles elles se rattachent.

## **2 Description et analyse des inhumations**

### **2.1 Le site du Rouergas**

Le gisement du Rouergas se situe au nord-est du village de Saint-Gély-du-Fesc sur un petit relief calcaire dépendant des garrigues de Montpellier (fig. 1). Découvert en 1989 et sondé à plusieurs reprises en 1990, il a été fouillé en 1996 dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive réalisée par l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan). Placée sous la direction d'Alain Vignaud, l'opération a porté sur une surface d'environ 500 m<sup>2</sup> (fig. 1)

Le substrat rocheux du site est composé de calcaires lacustres. La partie sud et globalement le versant sud-est témoignent en grande partie d'une sédimentation plus importante. Cette zone a livré la majorité des vestiges piégés sous un pierrier constitué par les blocs de deux cabanes écroulées attribuées à la culture de Fontbouïsse (cabanes 504 et 811). Hormis ces deux structures partiellement conservées, les vestiges mis au jour à l'occasion de la fouille sont des structures en creux ainsi qu'un mur constitué de deux alignements de blocs posés de chant (structures 903 et 904). Les deux cabanes et les structures 200, 202, 513 et 808 ont livré du mobilier attribuable au Néolithique final (Fontbouïsse). Une inhumation (US 810), datée de l'âge du Bronze, a été découverte dans les ruines de la cabane 811 (fig. 2).

Dans la partie sud-est du décapage, deux dépressions naturelles étaient comblées d'un sédiment limoneux sur une épaisseur de 0,15 m environ (US 108). Elles contenaient du mobilier archéologique très fragmenté qui ne présentait aucune concentration particulière. Les quelques éléments diagnostiques recueillis dans ce niveau (fragments de coupes à sillons internes, un cordon multiforé cannelé, cordons lisses horizontaux et boutons repoussés) font référence à une phase récente du Néolithique moyen (début du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère) et au Néolithique final (Fontbouïsse).

Cinq structures en creux étaient localisées dans ce même secteur. La structure 125, constituée d'une légère dépression du substrat calcaire, renfermait les fragments d'une grande jatte à bord sinueux, un type de récipient attesté au Néolithique final. Les quatre autres structures (123, 109, 120 et 122) se singularisent par la présence de restes humains dans leur remplissage (fig. 2).

### **2.2 Structure 123**

La fosse, en forme de cuvette, est de plan subcirculaire. Elle mesure un mètre de diamètre pour 0,43 m de profondeur (fig. 3). Nous ne disposons d'aucunes informations relatives au fond de la fosse. Une grande dalle calcaire parallélépipédique de 0,75 m sur 0,35 m et 0,15 m d'épaisseur est couchée au centre du creusement (fig. 4).

Le remplissage est composé de bas en haut par l'US 128, composée d'une matrice jaunâtre qui recouvrait les restes osseux et sur laquelle reposait également le bloc calcaire qui s'est sans doute progressivement enfoncé dans le sédiment, et par l'US 127, de couleur brune, incluant quelques pierres et du mobilier résiduel.

Le mobilier céramique provenant du remplissage est rare. Il comprend six bords et deux préhensions pour un nombre minimum de sept individus (fig. 5). Les bords sont droits et arrondis (fig. 5, n°1 et 2), éversés (fig. 5, n°3) ou encore légèrement amincis (fig. 5, n°4-6). Les préhensions sont représentées par un fragment d'anse en ruban et un bouton ovale sur un vase de grandes dimensions (fig. 5, n°7 et 8). Ces quelques éléments peuvent être attribués au Néolithique moyen sans plus de précision.

Les restes osseux sont mal conservés et la représentation est moyenne (annexe 1). Il s'agit d'un enfant dont l'âge au décès est compris entre 2 et 4 ans d'après les restes dentaires selon la méthode élaborée par Ubelaker (1978). La restitution du dépôt initial du défunt a été réalisée

sur photographie (fig. 6) avec l'aide de quelques notes prises sur le terrain, selon les principes de l'anthropologie de terrain (Duday, 1978 ; Duday *et al.*, 1990).

Le bloc craniofacial (BCF) incomplet ainsi qu'un fragment d'axe et quelques phalanges de main se situaient à 10 cm du reste du corps. Cet espace, vide de vestiges, semble être lié à une perturbation qui s'est déroulée après la décomposition de l'individu, probablement un terrier qui serait également responsable des dislocations et mouvements de la partie supérieure du thorax et du rachis. Par exemple, deux arcs neuraux de vertèbre cervicale sont en position secondaire, ils ont migré sur l'hémi-thorax droit entre les deux clavicules. L'extrémité distale de la clavicule gauche a été déplacée vers le nord-ouest. Un fragment d'os pariétal ainsi que la couronne d'une première molaire inférieure ont été mis au jour dans la partie supérieure de l'US 128. Une des galeries du terrier pourrait être aussi responsable de ces déplacements sur une telle amplitude. La position initiale du BCF ne peut pas être restituée. La mandibule est manquante. Le bras droit est en abduction, l'avant-bras est fléchi. Les articulations du coude et du poignet ne sont pas observables. La clavicule droite est verticalisée et a glissé vers l'est. L'humérus gauche, en vue latérale, repose sur l'hémi-thorax gauche. Il est probablement dans sa position initiale. L'articulation du coude gauche est disloquée. La partie proximale de l'ulna gauche repose sur les vertèbres sacrées et le tiers proximal du radius a glissé sous les côtes gauches. Les os des mains ne sont pas visibles sur la photographie. On observe, toutefois, deux phalanges au nord-ouest du genou droit qui ont migré en dehors du volume initial du corps et à distance de leur position initiale, qu'il s'agisse de la main droite ou gauche. Les grils costaux sont à plat. Les vertèbres lombaires sont disloquées, mais deux des corps sont en connexion stricte. L'absence d'informations sur le fond de la fosse limite l'analyse des mouvements du rachis. De surcroît les vertèbres thoraciques ne sont pas visibles sur la photographie. Les iliums sont à plat. L'articulation de la hanche gauche est disloquée. L'ischium gauche a basculé vers l'ouest dans le volume interne du corps. Le fémur gauche apparaît par sa face antéro-médiale. Initialement en vue antéro-latérale, il a légèrement pivoté. Ce mouvement a entraîné une dislocation de l'articulation du genou. Les faces d'apparition du tibia et de la fibula gauches ne sont pas restituables, ni la position des os des pieds. La mise à plat de l'ilium droit a entraîné la rotation du fémur droit sur sa face antérieure mais l'articulation de la hanche est préservée. Le mouvement du fémur a provoqué la dislocation de l'articulation du genou droit, le tibia apparaît en vue médiale. La plupart des os de la cheville et des pieds ne sont pas visibles sur la photographie. Ceux qui le sont ne peuvent être latéralisés.

L'individu a été déposé sur le fond de la fosse, tête au nord-ouest. La partie supérieure du corps légèrement tournée sur le côté droit, les bras en abduction, en miroir et les avant-bras fléchis. Les membres inférieurs sont fléchis, sur le côté droit. Les déplacements sont circonscrits au volume initial du corps, la position des phalanges des mains peut être liée à des animaux fouisseurs. La décomposition s'est probablement déroulée en espace colmaté. La fosse a donc été partiellement comblée après son dépôt. Le bloc a été installé sur ce remplissage. Il n'est pas nécessairement lié au dépôt du corps mais étant donné la position centrale de cette pierre par rapport à la fosse, il est probable que ce soit le cas.

L'intervalle chronologique obtenu à partir d'un os humain (Poz-77274 : 5750±40BP) est compris entre 4707 et 4496 avant notre ère après calibration (IntCal20 ; OxCal 4.4). Étant donné la fragmentation du mobilier céramique et de sa position dans l'ensemble du remplissage de la structure, il est peu probable qu'il s'agisse de mobilier funéraire. Ce lot céramique provient vraisemblablement de niveaux d'habitat (?) remaniés. Les caractéristiques de cet ensemble sont compatibles avec une attribution au début du Néolithique moyen, même si les quelques éléments actuellement reconnus comme étant caractéristiques de cette période, tels que les vases à embouchure quadrangulaire, les

cordons lisses, les anses en ruban à fixation large et la présence occasionnelle de fonds aplatis (Gourlin *et al.*, 2016) n'y sont pas attestés.

La fosse est en partie de plan circulaire et sa taille ne correspond pas à celle de l'individu. Sur ce site, il est possible que de légères cuvettes naturelles aient été agrandies pour répondre à l'usage qui devait en être fait (Vignaud *et al.*, 1997). En l'occurrence, la taille du bloc au-dessus du corps a pu contribuer au choix du format de la fosse. Le corps de l'individu immature a été déposé sur le fond du creusement, dans la moitié est, les membres inférieurs fléchis sur le côté droit. Il n'était associé à aucun mobilier funéraire. Le bloc installé perpendiculairement ne protégeait pas le corps. Il s'agirait plutôt d'une signalisation. Cet élément ainsi que le soin apporté au dépôt de l'individu indique qu'il s'agit d'un acte funéraire et donc d'une sépulture, c'est-à-dire, « un lieu où sont déposés les restes d'un ou de plusieurs défunts, le dépôt étant conçu comme définitif et intervenant dans le cadre d'une cérémonie dont la finalité est d'honorer au moins un des défunts au travers de sa dépouille » (Boulestin, 2012, p. 37).

### 2.3 Structure 109

La fosse de forme sub-cylindrique possède un diamètre de 0,90 m. Son fond est plat et sa profondeur conservée est de 0,35 m. Cette structure a probablement été initialement un silo. Le comblement est composé de deux entités (fig. 7). Le remplissage inférieur (US 113) est sablonneux et de coloration jaunâtre. La partie supérieure (US 112) est constituée par un sédiment sablo-limoneux de couleur brune. Cette division pourrait être d'origine naturelle et liée à l'évolution des sols. En effet, le mobilier archéologique est réparti dans l'ensemble du remplissage sans présenter de différences tant sur le plan de la densité que sur celui de la disposition des objets (fig. 8). La présence de nombreuses racines de chênes et de terriers a fortement contribué à la dégradation de la structure. L'ensemble était recouvert par l'US 101. La céramique est représentée par une centaine de fragments qui correspondent à un minimum de 11 vases (fig. 9). La partie haute du remplissage (US 101 et 112) a livré quelques éléments très fragmentés parmi lesquels quelques bords droits à lèvre effilée (fig. 9, 1-3 ; le n°3 présente encore le départ d'un épaulement), deux fragments d'une (?) coupe en calotte (fig. 9, 5-6), les restes de deux jattes à carène douce surplombante (fig. 9, 7-8), un bouton prismatique perforé horizontalement (fig. 9, 9) et un cordon multiforé (fig. 9, 11). Les remontages sont rares. Les éléments lithiques sont représentés par un talon de hache en roche brune bleutée, une armature tranchante ainsi que plusieurs éclats de silex.

Les caractères céramiques et lithiques font clairement référence au Néolithique moyen. La carène surplombante, l'épaulement et le bouton prismatique pointent la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère (Néolithique moyen de type La Roberte ou type Mourre de la Barque (van Willigen *et al.*, 2012).

Le niveau sous-jacent (US 113) a livré plusieurs tessons de grande taille déposés à plat (fig. 7) qui correspondent à deux vases. Le premier (fig. 9, 12), hémisphérique, a un diamètre 29 cm pour une hauteur maximale de 20 cm. De couleur brun à brun foncé, il est constitué d'une pâte hétérogène à gros grains de dégraissant (calcite et quartz). La surface est sommairement lissée. Le deuxième (fig. 9, 13) est un vase à carène mousse et col concave vertical, légèrement plus grand que le précédent. Ses caractères techniques (pâte, dégraissant et traitement des surfaces) sont à peu de choses près comparables à ceux du premier vase. Un des fragments porte encore une préhension constituée de deux boutons superposés. Ces deux vases se distinguent du reste du mobilier céramique provenant de la partie supérieure du remplissage (US 111 et 112) : ils sont peu fragmentés (dans les deux cas, environ ¼ de la surface originelle du vase est conservée) et présentent des caractères morphologiques et technologiques clairement différents des productions du Néolithique moyen régional, mais que l'on retrouve dans le Néolithique final. Le vase hémisphérique est

relativement ubiquiste et on trouve des comparaisons dans l'ensemble du Néolithique moyen et final de la région. Le vase caréné peut, quant à lui, être rapproché de certaines formes carénées du Néolithique final. Cependant, il s'agit alors de récipients de plus petites dimensions (de l'ordre de 20 cm de diamètre). Les boutons juxtaposés trouvent quelques bonnes comparaisons dans le Néolithique final de l'Hérault et du Gard : Le Puech Haut à Paulhan (Hérault), structures 6152, 6267 et 7254 (Carroza *et al.*, 2005, planches 8, 11 et 24), ainsi que sur le site voisin des Vautes (Saint-Gély-du-Fesc). Cependant, l'apparition de ce type de préhension dès la fin du Néolithique moyen ne peut être exclue, comme le montre un des vases de la structure 137 des Martins à Roussillon en Vaucluse (D'Anna *et al.*, 1987). Malgré cette réserve, nous proposons d'attribuer les deux vases de l'US 113 au Néolithique final, essentiellement sur la base de leurs caractères technologiques. Leur bon état de conservation et les nombreux remontages indiquent que ces deux pans de vases ont été peu déplacés préalablement à leur dépôt dans la fosse. Celle-ci a donc été vraisemblablement comblée peu après qu'ils y aient été déposés. La partie supérieure du remplissage a, quant à elle, livré des éléments plus anciens, vraisemblablement remaniés à partir de niveaux d'occupation du Néolithique moyen.

Les restes osseux humains sont dispersés dans le remplissage sur une amplitude de 30 cm mais se situent surtout dans l'US 113 et certains reposent sur le fond de la structure. Une vertèbre thoracique au même stade de maturation, découverte dans le remplissage supérieur de la fosse 123 à l'interface entre l'US 127 et 101, pourrait faire partie du même individu. Si c'était le cas, ce déplacement confirmerait les nombreuses perturbations subies par les niveaux superficiels de cette zone. Les ossements se rapportent à un individu dont la représentation est médiocre ce qui ne permet de déterminer ni un sexe, ni un âge précis. Toutefois la faible usure des trois restes dentaires et le listel en cours de fusion sur le corps des vertèbres suggèrent qu'il s'agit d'un individu dont la croissance est terminée (taille adulte) mais dont la maturation est en phase terminale. Les éléments présents, tels que les fragments de bloc craniofacial, de bras droit, de sacrum, de vertèbres et de côtes sont compatibles entre eux. Aucune connexion anatomique n'est attestée. De même, nous ne disposons d'aucune information relative à la présence de mobilier funéraire.

La datation obtenue à partir d'un des os humains issus de l'US 113 (Poz-77276 : 4750±40BP) correspond à l'intervalle chronologique 3637-3378 av. notre ère après calibration (IntCal20 ; OxCal 4.4)

Selon l'ensemble de ces données, il est possible d'envisager le scénario suivant :

- 1 : creusement de la structure 109 à une période indéterminée ;
- 2 : comblement de cette même structure durant le Néolithique final avec des éléments contemporains (provenant peut-être de l'habitat voisin) mêlés à des restes humains attribuable la fin du Néolithique moyen. Il est difficile de définir l'emplacement originel de ce dépôt humain. Le creusement de la fosse pourrait avoir perforé une inhumation primaire ou secondaire. Les ossements auraient alors séjourné à proximité avec le sédiment qui les englobait initialement, avant d'être réintroduits dans la fosse lors de son comblement.
- 3 : comblement supérieur de la structure avec des matériaux issus d'un habitat (?) daté selon la céramique dans la première moitié du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et donc potentiellement plus ancien que les restes humains.

## **2.4 Structure 120**

Il s'agit d'un creusement de forme oblongue au profil irrégulier en cuvette, de 0,80 m sur 0,90 m pour une profondeur maximale de 0,23 m (fig. 10). Le comblement homogène (US 121),

perturbé par une souche de chêne, a livré sept fragments de lamelles ou éclats, dont certains sont en silex blond<sup>1</sup>, ainsi que quarante-deux fragments de céramique. Parmi ceux-ci, quatre bords appartiennent à au moins trois vases différents (fig. 11, 1 à 4). Bien que très fragmenté, cet ensemble présente des surfaces relativement bien conservées. Toutefois, aucun remontage n'a pu être effectué. Il s'agit d'un récipient profond à col fermé légèrement concave et à bords droit (fig. 11, 1-2) et de deux vases à col fermé et bord légèrement éversé (fig. 11, 3-4). Les pâtes, de couleur brun foncé, sont homogènes et les surfaces lissées. Ce petit ensemble peut être attribué au Néolithique moyen sans plus de précision. L'aspect homogène des pâtes et du dégraissant et le soin apporté au lissage nous ont conduits à écarter le Néolithique final.

Les restes osseux et dentaires découverts dans le remplissage sans concentration particulière appartiennent à un individu dont l'âge au décès estimé à partir des dents maxillaires (Ubelaker, 1978) se situe entre 3 et 5 ans. Il est représenté par des fragments d'os longs, de bloc craniofacial, de rachis et de quelques phalanges éparses dans le comblement.

L'intervalle chronologique obtenu à partir d'un os humain (Poz-77272 : 4710±60BP) est compris entre 3632 et 3371 avant notre ère en datation calibrée (IntCal20 ; OxCal 4.4).

Ces informations permettent de proposer le scénario suivant :

- 1 : creusement de la structure 120 à une période indéterminée ;
2. comblement de la structure pendant ou après le Néolithique moyen avec des restes humains attribuables à la fin du Néolithique moyen et de mobilier archéologique qui pourrait être contemporain.

La datation radiocarbone permet d'envisager une contemporanéité avec les restes humains de la structure 109. Toutefois, à la différence de cette dernière, nous ne disposons d'aucun indice de remaniements postérieurs à la datation des restes humains. Ceux-ci peuvent être dans leur position initiale, à savoir dispersés dès l'origine dans le sédiment. Des os épars dans le comblement de fosses sont documentés dans le Néolithique moyen à partir de 4400 av. J.-C. (Schmitt et Michel, 2016). Leur interprétation est délicate dans la majorité des cas (Pariat, 2016) car de multiples scénarios peuvent être proposés : restes d'une sépulture antérieure oubliée et malencontreusement exhumée lors d'un creusement et jetés à la poubelle ou véritable rituel – funéraire ou non – dont la signification nous échappe totalement. Dans notre cas, vu le mobilier archéologique retrouvé, il pourrait s'agir de la première hypothèse.

## **2.5 Structure 122**

Il s'agit d'un creusement oblong constitué de deux alvéoles partiellement séparées par une remontée du substrat. La partie orientale, la plus profonde, possède un diamètre de 0,70 m pour 0,20 m de profondeur (fig. 12). Le comblement de la fosse (US 124) a livré un mobilier archéologique relativement abondant. Parmi les 132 tessons recueillis, on compte 9 fragments de bord et une préhension (fig. 11, 5 à 14). L'ensemble, qui correspond à un minimum de six vases, est très fragmenté et aucune forme n'est reconstituable. Les bords sont amincis et légèrement éversés (fig. 11, 5-7), arrondis et droits (fig. 11, 9) ou encore ourlés (fig. 11, 10). Le bord d'une coupe présente un épaississement à la fois interne et externe (fig. 11, 12). Un autre fragment correspond probablement à une coupe hémisphérique (fig. 11, 13). On notera pour finir la présence d'une languette proéminente et légèrement courbée (fig. 11, 14). Les pâtes sont homogènes, le dégraissant bien calibré et les surfaces lissées avec soin.

Ce petit corpus peut être attribué au Néolithique moyen sans plus de précision. Au vu de la fragmentation de la céramique et en l'absence de remontages, il est probable que ces éléments proviennent du remaniement de niveaux antérieurs au comblement de la fosse.



Le lot de restes humains est composé de fragments d'os longs, de corps de vertèbres, de côtes, de bloc craniofacial, d'os du pied et de la main. D'après le format et le stade de croissance des ossements, il est probable qu'il ne s'agisse que d'un seul individu. Les os se situaient surtout à la base du comblement sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Aucune connexion stricte n'a été observée mais quelques métacarpiens et phalanges étaient rassemblés. En l'absence de restes dentaires et d'os longs complets il est difficile d'estimer l'âge au décès de l'individu. Toutefois, le format de ses os est moindre que celui de la fosse 120 et pourrait indiquer qu'il était légèrement plus jeune. Il ne s'agit pas, par conséquent, du même enfant.

L'intervalle chronologique obtenu à partir d'un os humain (Poz-77275 : 4785±30BP) est compris entre 3639 et 3523 avant notre ère après calibration (IntCal20 ; OxCal 4.4). Le mobilier céramique néolithique peut être plus ancien ou contemporain mais le fragment de céramique antique va dans le sens d'un remaniement tardif de l'ensemble.

Ces informations permettent de proposer le scénario suivant :

- 1 : creusement de la structure 122 à une période indéterminée ;
- 2 : comblement de la structure pendant ou après le Néolithique moyen avec du mobilier archéologique et des restes humains datés de la fin du Néolithique moyen. Comme pour la structure 109, les ossements qui semblent appartenir à un seul individu seraient issus d'une inhumation primaire ou secondaire perturbée par le creusement de la fosse et introduit dans son comblement.

La présence dans le remplissage de cette même structure d'un fragment de céramique antique mentionné dans le rapport d'expertise de D. Timsit (Vignaud *et al.* 1997 ; mais qui n'a pu être retrouvé lors de la réalisation de cette étude) pourrait indiquer que le comblement de la fosse est largement postérieur au Néolithique.

## 2.6 L'US 810

Elle se positionne dans la partie intérieure nord de la cabane 811 et se rapporte à des restes osseux humains qui reposaient en partie sur le niveau d'occupation constitué de sédiments sablo-limoneux bruns incorporant de rares cailloux et du mobilier archéologique, directement au contact du substrat rocheux. Ces vestiges humains étaient recouverts d'une épaisse couche de matériaux effondrés du mur et du toit de la cabane, identiques à ceux qui entouraient les ossements. Le prélèvement des os, très fragmentés, et leur enregistrement spatial ont été fortement gênés par des souches de chênes et leurs racines (fig. 13). Les os sont, en effet, très mal conservés et l'individu est incomplet (annexe 2). Les restes dentaires ont permis d'estimer un âge compris entre 6 et 10 ans selon la méthode élaborée par Ubelaker (1978). D'après les observations de terrain, l'individu était orienté est-ouest, tête à l'est, allongé sur le dos. Le bloc craniofacial s'appuyait sur les parements de l'abside de la cabane. Les jambes étaient hyperfléchies et se situaient sous les cuisses, les pieds au niveau des fesses. Bien que les connexions étaient difficilement observables sur le terrain, le relevé schématique montre que les éléments osseux sont positionnés selon l'ordre anatomique attendu pour un dépôt sur le dos.

L'intervalle chronologique obtenu à partir d'un os humain (Poz-77273 : 3220±35BP) est compris entre 1608 et 1422 avant notre ère après calibration.

Même s'il est impossible de restituer en détail la position du défunt, il s'agit d'un dépôt primaire d'un individu immature déposé dans une dépression creusée dans les ruines de la cabane 811 et recouvert volontairement par les matériaux sans doute issus du creusement pour l'inhumer et provenant de l'effondrement de la cabane. L'enfant a-t-il bénéficié de funérailles ? Si ce n'est qu'il a été enfoui, aucun élément ne permet d'attester qu'il s'agit d'un épisode funéraire. Le creusement était trop petit pour qu'il puisse être déposé en position complètement allongée. Cette disposition n'est pas du tout conventionnelle pour cette période (Dedet et Mazières, 2017). Soit il a été caché, soit il a fallu se débarrasser de la dépouille tout en la protégeant des animaux errants. La réoccupation d'un site Fontbouïsse à l'âge du Bronze à des fins funéraires est attestée sur le site du Lebous à Saint-Mathieu-de-Trévières (Arnal, 1973). Mais, dans ce cas, il s'agit de véritables sépultures sous tumulus. Les pratiques mortuaires connues pour le Languedoc de l'âge du Bronze moyen et final, sont documentées par une trentaine de sites (Dedet et Mazières, 2017 ; Lachenal *et al.*, 2017), tous très différents de la configuration rencontrée au Rouergas. Par contre, des pratiques non funéraires sont documentées sur le site de Cavanac (Carozza, 1997) par un nouveau-né en dépotoir. Des dépôts de restes humains en fosse circulaire sont également connus durant l'âge du Bronze (Alcantara *et al.*, 2015 ; Sendra *et al.*, 2016). S'il ne fait guère de doute que certaines d'entre elles sont des sépultures, la question de rejet de corps se pose pour d'autres et corrobore l'existence d'un traitement non funéraire de certains individus. Dans le cas présent, il semble difficile de considérer cette inhumation isolée, installée dans un espace détritique (ruine de la cabane) et dans une position non conventionnelle, d'emblée comme une sépulture.

## **2.7 Bilan**

Outre les éléments de cabane et du mobilier attribuable à la culture Fontbouïsse (Vignaud *et al.*, 1997), les vestiges céramiques attestent une ou plusieurs occupations probablement domestiques datant du Néolithique moyen, mais également, à trois reprises, une utilisation du lieu pour inhumer des morts : vers la fin de la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère puis, près d'un millénaire plus tard, vers le milieu du IV<sup>e</sup> millénaire et, enfin, au milieu du II<sup>e</sup> millénaire.

L'inhumation de la structure 123, qui constitue le premier épisode mortuaire, est datée peu avant le milieu du V<sup>e</sup> millénaire. Elle représente une des rares sépultures de cet horizon chronologique. C'est la raison pour laquelle nous proposons de la comparer aux quelques autres dépôts mortuaires du début du Néolithique moyen connus dans le midi de la France (section 3).

Le témoignage du deuxième épisode mortuaire est ténu. L'étude du mobilier archéologique et l'analyse des restes humains suggère que le creusement des fosses 109, 120 et 122 a probablement eu lieu sur une zone initialement dédiée à des dépôts mortuaires dont on ne peut restituer l'état originel. Trois dépôts individuels (un individu de taille adulte et deux enfants) auraient alors été perturbés lors du creusement et/ou du comblement de trois fosses aménagées à des périodes différentes et certains éléments issus de ces dépôts mortuaires intégrés dans le comblement des trois fosses.

Le dernier épisode mortuaire se caractérise par l'inhumation d'un jeune enfant, à l'âge du Bronze moyen, dans les ruines d'une des cabanes attribuées à la culture de Fontbouïsse. Son caractère funéraire est douteux.

## **3. Caractérisation des dépôts mortuaires du début du Néolithique moyen.**

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, la connaissance du traitement des morts au Néolithique dans le midi de la France est très hétérogène. Si le Néolithique final est documenté par de nombreuses sépultures collectives, le Néolithique moyen n'a livré qu'un

nombre limité d'ensembles mortuaires et de défunts (Schmitt et van Willigen, 2016 ; 2020) ce qui est particulièrement vrai pour le début de cette période, à l'instar du Néolithique ancien (Zemour, 2013). Les déficits documentaires qui touchent la période qui s'étend entre la fin du Néolithique ancien (vers 4900 avant notre ère) et le début du Néolithique moyen de type Chassey (vers 4350 avant notre ère) ne se limitent pas au funéraire mais concerne également les contextes domestiques (Beeching, 2007 ; Gourlin *et al.*, 2016). Les quelques ensembles connus actuellement ne permettent pas encore d'en discerner la structure chronoculturelle. Toutefois, la découverte ces dernières années de quelques assemblages mortuaires attribuables à cet horizon chronologique permet d'en proposer une première caractérisation.

### **3.1. Les sites et les séries**

Notre base de réflexion est constituée par un recensement de l'ensemble des dépôts humains datés directement par le radiocarbone. Les communes, départements et les références bibliographiques sont précisés dans le tableau 1 et les sites sont situés sur la figure 1. Certaines datations ne permettent pas de trancher entre la fin du VI<sup>e</sup> millénaire et le V<sup>e</sup> millénaire. Ils ont été inclus dans le corpus. Pour notre horizon chronologique, nous disposons de 14 sites (Rouergas inclus), trois dépôts pluriels<sup>2</sup> et 19 dépôts individuels dont 18 primaires et un secondaire. La position initiale des individus de 16 dépôts primaires est restituable. Quatorze de ces dépôts individuels sont considérés comme des sépultures (tableau 1). La question se pose pour deux d'entre eux et deux autres ne présentent pas assez d'éléments pour que ce paramètre puisse être discuté.

### **3.2. Où sont les défunts ?**

Quatre sites – la grotte d'Unang, Les Breguières, la grotte du Rastel, la Baume de Fontbrégoua – ont livré des dépôts en cavité naturelle. Les autres gisements sont des occupations de plein air, comme le site du Rouergas. Le paramètre important concernant les observations à l'échelle du site est son statut (Zemour, 2011). Le site est-il exclusivement domestique ou funéraire ? Dans le cas d'une occupation mixte (domestique et funéraire), y-a-t-il un espace dédié aux défunts ou les morts intégraient-ils l'espace occupé par les vivants ? Dans notre cas, les cavités naturelles semblent avoir servi à des fins exclusivement mortuaires. Le statut de l'occupation de la Baume de Fontbrégoua, quant à lui, n'est pas clair : un site résidentiel saisonnier, un espace de dépeçage ayant fonctionné sur plusieurs siècles à certaines saisons qui permettait de transporter uniquement la viande dans les habitats (Villa *et al.*, 1986), à moins qu'il s'agisse du témoignage d'activités rituelles particulières. Le fait que trois structures (dont deux dans l'horizon chronologique qui nous intéresse ici), ont livré des restes humains ayant subi des décharnements pourrait conforter cette hypothèse. Une réévaluation du site à la lumière des connaissances acquises depuis plusieurs décennies paraît désormais incontournable.

Sur les dix gisements de plein air, les dépôts humains sont associés à une occupation domestique. Il n'y a pas de regroupement à proprement parler de structures mortuaires, lorsque, sur un même site, plusieurs d'entre elles partagent le même horizon chronologique.

### **3.3 Comment ont été inhumés les défunts ?**

#### **3.3.1. Les réceptacles**

Sur le site des Bréguières, c'est la cavité qui fait office de réceptacle. Pour les autres, que ce soit en plein air ou en cavité naturelle, la majorité des dépôts a été découverte dans des structures creusées et/ou aménagées. Pour neuf sites de plein air, deux types de fosses ont été définis (Schmitt et van Willigen, 2016 ; Schmitt et Michel, 2016).

1 : le creusement est à vocation strictement mortuaire. Dans ce cas, il s'agit de fosses dont la forme et les dimensions suggèrent qu'elles ont été réalisées dans le seul but de recevoir le dépôt humain. Il n'y a aucun indice d'une utilisation antérieure ni d'un détournement de la fonction initiale de la structure. Ces creusements peuvent dans certains cas présenter des aménagements particuliers. Six inhumations correspondent à ce cas de figure.

2 : le creusement n'est pas nécessairement à vocation strictement mortuaire. Dans ce cas, le ou les dépôts humains sont disposés dans une fosse dont la forme et les dimensions (plan circulaire et profil souvent tronconique) ne correspondent pas nécessairement à une fonction mortuaire mais peuvent être des structures domestiques, notamment des silos ou encore des puits, réutilisées (Jeunesse, 2010 ; Tchérémissinoff *et al.*, 2008 ; 2016). Six inhumations présentent ces caractéristiques.

La limite de creusement des autres structures de notre corpus n'étant pas visible, celles-ci ne peuvent être classées dans une de ces catégories.

Les deux types de structures ont livré des dépôts individuels.

Sur le site du Clos de Roque à Saint-Maximin (Var), les deux types de structures (1 et 2) appartiennent à un même horizon chronologique. Une analyse biomoléculaire (Olalde *et al.*, 2018) montre que l'individu de l'inhumation 2224, en silo, est affilié au second degré (grand-père/petit-fils ou oncle-neveu) à l'individu de la sépulture installée dans la fosse 2209.

### 3.3.2. Le traitement du cadavre

Alors que la majorité des dépôts sont primaires (décomposition sur le lieu définitif du dépôt du corps), sur le site des Bréguières (faille rocheuse qui a livré un dépôt pluriel) quelques ossements portent des stigmates de décharnement d'origine anthropique (Provost *et al.*, 2017). Ces traces suggèrent que certains sujets ont été introduits tout ou partie décharnés.

À la Baume de Fontbrégoua, le décharnement anthropique des sujets des fosses H1 et H3 ne fait pas de doute. Les motivations sont, en revanche, moins claires. Si un décharnement funéraire sans consommation est peu plausible (Villa *et al.*, 1986), de quel type de cannibalisme s'agit-il ? L'endocannibalisme est un rituel funéraire qui consiste à manger les individus de son propre groupe. L'exocannibalisme, dirigé vers l'ennemi, n'est pas une pratique funéraire même si elle est ritualisée (Boulestin, 2014). La question est donc de taille. Dans le premier cas, il s'agit de pratiques funéraires, les défunts sont traités comme il se doit après leur mort, dans le second, ils n'ont pas droit à des funérailles. Comme nous l'avons déjà mentionné, cet aspect mérite de nouvelles analyses.

Sur le site de Clos de Roque dans la structure 2224, un enfant de 6-10 ans, de sexe masculin a été découvert dans un silo désaffecté. Aucune connexion n'était préservée mais l'individu était représenté par toutes ses parties anatomiques. En tenant compte de l'ensemble des données archéologiques et anthropologiques, il est impossible d'affirmer que le corps s'est décomposé ailleurs et qu'il aurait été transféré dans cette structure. La nature primaire ou secondaire du dépôt reste inconnue tout comme sa fonction (funéraire ou rejet de corps).

### 3.3.3 La position du défunt.

Sur les seize dépôts primaires individuels pour lesquels la position initiale est restituable, 10 ont été déposés sur le côté gauche et 3 sur le côté droit, dont l'individu de la structure 123 du Rouergas. Dans deux cas, les membres inférieurs hyperfléchis ont été ramenés, et probablement maintenus par des liens ou un contenant en matière souple, sur le thorax du sujet (Piechegu, structure 3671 ; La Clau). Cette position ne va pas à l'encontre d'un traitement funéraire du corps.

L'enfant, d'environ 2 ans, inhumé dans la fosse Ag 250 du site Agora a été disposé assis, dos contre la paroi. Les données taphonomiques permettent de proposer que le corps a été recouvert aussitôt par du sédiment. Sa situation dans une structure dont la vocation n'est pas mortuaire interroge sur sa nature funéraire.

La position désordonnée (Beeching, 2003) comme celle résultant de l'action de glisser un sujet par une ouverture étroite sans qu'un officiant ne réceptionne le défunt pour réinstaller le corps une fois que celui-ci est dans la fosse concerne un cas (Mazeran II). Il s'agit d'une inhumation en silo. La nature funéraire de ce type de dépôt n'est pas évidente. L'absence de soin apporté au corps dans ce type de structures suggère qu'elles ne sont pas nécessairement le résultat d'un acte funéraire (Schmitt, 2015). Des traces de morts violentes font défaut pour étayer cette hypothèse dans le sud-est de la France, mais ce cas de figure est bien documenté dans la plaine du Rhin supérieur et il est clairement établi que certains individus ne bénéficiaient pas de funérailles (Lefranc *et al.*, 2015 ; Lefranc et Chenal, 2019).

Les orientations sont variées. Sur les seize dépôts primaires pour lesquels elles sont documentées, sept individus sont inhumés tête à l'est.

#### 3.3.4 Les signalisations

Nous avons émis l'hypothèse que le bloc parallélépipédique de la fosse 123 est associé à l'inhumation et qu'il s'agirait d'une signalisation. Le marquage de tombe, ou tout du moins la présence de gros blocs dans le comblement de la structure mortuaire est unique dans notre corpus.

#### 3.3.5. Quels objets accompagnent les défunts dans les sépultures ?

Sur les 14 sépultures avérées ou probables, trois ont livré des éléments de parure clairement associés au défunt. L'individu de la sépulture 1 ou Dame de Caissargues était paré d'un collier composé de perles discoïdes en coquille marine et deux pendeloques en dent de canidé et de sanglier découverts au niveau du rachis, des scapulas et du poignet droit. L'inhumation du Quartier de la Balance-îlot P à Avignon a livré 16 craches de cerfs perforées ainsi que 160 colombelles. L'individu de La Clau était associé à un collier de perles discoïdes en calcaire et une meule. Une perle en spondyle peut être associée à l'homme du Rastel.

Globalement, la céramique est rare et présente sous forme de fragments dans le comblement comme les tessons des inhumations du Clos de Roque qui ne sont pas clairement associés. Les éléments découverts sur le site des Bréguières sont plutôt considérés comme un épisode de condamnation ou de commémoration et ils se situent dans la partie supérieure de la stratigraphie. La présence de faune est également attestée uniquement sur ce site mais sa position stratigraphique n'a pas été relevée sur le terrain. Les outils lithiques sont attestés sur trois sites (Champ du Poste, Le Rastel, Les Bréguières).

L'inhumation de la fosse 123 du site du Rouergas fait donc partie des inhumations sans mobilier, ce qui est la configuration la plus fréquente dans cet horizon chronologique.

#### 3.3.6 Un traitement différent selon l'âge et/ou le sexe ?

Le sexe, d'après les publications, a été déterminé par les méthodes macroscopiques, métriques sur os coxal (Bruzek, 2002 ; Murail *et al.*, 2005) ou biomoléculaires (Schmitt *et al.*, 2017b). Les critères d'estimation de l'âge au décès des individus varient selon les publications. Dans le but d'éviter ce biais, nous avons opté pour un classement en deux catégories (immature et adulte).

Les dépôts individuels concernent 19 individus : 15 adultes des deux sexes, 3 enfants, et un individu dont l'âge n'est pas déterminable (tableau 1). Les individus immatures en

inhumation individuelle sont plutôt rares et la nature funéraire de leur dépôt est loin d'être claire. Dans les deux cas, les individus ont été découverts dans des fosses dont la vocation initiale n'est pas mortuaire : la structure 2224 de Clos de Roque et AG 250 du site de l'Agora. La fosse 123 du site du Rouergas, serait donc la seule sépulture individuelle primaire d'enfant de notre horizon chronologique.

La position sur le côté droit, plutôt rare dans notre corpus, ne semble pas être liée à l'âge ou le sexe des défunts. Il en va de même pour les orientations. L'association à des parures concerne trois adultes (un homme, une femme et un individu indéterminé), mais pour l'instant aucun enfant. Les adultes des deux sexes peuvent être inhumés dans des fosses de type 1 et 2.

Concernant les dépôts pluriels, sur le site des Bréguières qui rassemble une soixantaine de défunts, individus adultes et immatures sont représentés de façon assez similaire (tableau 1).

#### **4. Des changements entre le VI<sup>e</sup> millénaire et le IV<sup>e</sup> millénaire ?**

Les pratiques mortuaires du Néolithique ancien sont peu documentées dans le midi de la France. Les nouvelles analyses réalisées sur certains dépôts humains (Zemour *et al.*, 2017a ; 2017b) ont montré qu'elles sont loin d'être homogènes (Zemour, 2011), malgré le faible effectif de sites recensés. On compte des inhumations en contexte domestique mais également exclusivement funéraires, des dépôts primaires, secondaires, individuels mais aussi des regroupements de plusieurs individus. À l'échelle du Nord-Ouest méditerranéen, certaines constantes ont pu être définies (Zemour *et al.*, 2017b).

À partir de 4400 avant notre ère, dans le Midi méditerranéen, le nombre de gisements livrant des restes humains est plus conséquent. De nouvelles pratiques apparaissent (Schmitt et van Willigen, 2020) : (1) la crémation des cadavres, (2) certains défunts sont accompagnés par des dépôts de faune et/ou des objets dont les types se diversifient et qui sont plus fréquents (céramique, outils lithiques, éléments de mouture notamment). À l'inverse, la fréquence des éléments de parure décline. (3) Les sépultures en coffre en pierre font leur apparition alors que (4) la proportion des dépôts humains en fosse détournée de leur fonction initiale augmente à tel point qu'ils deviennent aussi fréquents que les inhumations dans des fosses à vocation strictement mortuaire. Qu'en est-il entre 5000 et 4400 av. J.-C. ?

#### **4.1. Perdurance des coutumes**

##### **4.1.1. Les lieux d'inhumation**

L'utilisation de cavités naturelles comme lieu funéraire reste courante dans notre horizon chronologique. Par ailleurs, la présence de restes humains en contexte d'habitat de plein air est attestée dès le Néolithique ancien (Muller, 1989 ; Ozanne, 2002). L'état de la documentation lié à l'ancienneté de certaines fouilles, l'érosion des sites ou l'emprise restreinte des opérations archéologiques par rapport à l'occupation initiale ne permet que rarement de cerner la relation chronologique entre l'espace des vivants et celui des morts. Lorsque la documentation existe, cette concomitance apparaît dès le VI<sup>e</sup> millénaire et jusqu'à la fin du Néolithique moyen (de Labriffe *et al.*, 2007 ; Vaquer, 1998 ; Zemour, 2013) suggérant qu'il s'agit d'une pratique ancrée dès le début du Néolithique. Les inhumations en fosse domestique (ou les imitant) seraient un prolongement de la tradition méditerranéenne de sépulture en habitat du Néolithique ancien (Beeching, 2007).

Cependant, les sites d'habitat ne livrent pas systématiquement de restes humains. De plus, le nombre de morts découverts dans ces contextes montre que peu de défunts sont inhumés dans ou à proximité des habitats suggérant qu'ils ont un statut particulier (Schmitt, 2015 ; Schmitt et Michel, 2016).

Cette proximité des morts et des vivants perdure jusqu'à l'avènement, au Néolithique final, des sépultures collectives à distance des lieux résidentiels. Toutefois, à cette période, des

inhumations en fosse de plan circulaire sont également documentées mais concernent très peu de défunts (Schmitt *et al.*, 2017a).

#### 4.1.2. Position des défunts

La position des individus (dépôt primaire), membres inférieurs fléchis sur le côté est la plus fréquente, notamment sur le côté gauche. Ces deux caractères sont également bien documentés au Néolithique ancien (Zemour, 2013) et au Néolithique moyen après 4400 av. notre ère (Schmitt et Michel, 2016). Cette position, dont la signification nous échappe, est donc liée à une idéologie ancrée dès le début du Néolithique.

#### 4.1.3. Les objets

Si l'absence d'objets associés au défunt au Néolithique ancien a été nuancée (Zemour, 2011), le véritable changement a lieu à partir du Néolithique moyen de type Chassey, comme nous l'avons déjà mentionné. Dans notre corpus, l'association de défunts avec des éléments de parure semble plutôt une tradition héritée d'une pratique bien documentée pour le Néolithique ancien (Zemour *et al.*, 2017a) et tend à se raréfier à partir du début du Néolithique moyen de type Chassey pour réapparaître dans les sépultures collectives du Néolithique final (Schmitt *et al.*, 2018).

#### 4.1.4 Signalisation des tombes

Ce type de marquage est documenté dans la Baume de Montclus dans le Gard (Escalon de Fonton, 1966). Une femme a été déposée sur le fond d'une fosse, recouverte de sédiment, puis la fosse a été comblée par un amas de pierres surplombé d'un gros bloc (Zemour *et al.*, 2017b). Cette inhumation est attribuée au Néolithique ancien (Perrin *et al.*, 2009). Des éléments de signalisation dressés sont également connus sur deux inhumations en Provence, sur le site du quartier de la Balance-Ilot V à Avignon (Courtin *et al.*, 1965) et dans la grotte de l'Adaouste (Mafart *et al.*, 2004). Plus tard, à la fin du Ve millénaire, l'utilisation de gros blocs pour aménager des tombes à niche est connue sur le site du Crès (Loison et Schmitt, 2009), mais il n'est pas clairement établi que ces aménagements aient pu également servir de signalisation. Seul celui de la sépulture SP 22 dépassait probablement le niveau de circulation.

#### 4.1.5 Absence de rassemblement des tombes

Le regroupement de tombes qui renvoie à la notion de cimetière<sup>3</sup> n'est pas attesté. Si des ensembles funéraires sont largement connus dès le Néolithique ancien dans le courant danubien, la question reste posée pour le courant de néolithisation méditerranéen (Zemour, 2013). La discussion sur la genèse du groupement de tombes a été largement amorcée par B. Boulestin (2016). Nous adhérons au fait que cette action est un choix social et non pragmatique, que les moteurs en sont multiples et qu'ils doivent être discutés par contexte. Dans le midi méditerranéen, la volonté de rassembler des tombes n'est attestée qu'à partir de la seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire (Schmitt et van Willigen, 2020).

#### 4.1.6 Rassembler des morts dans une tombe

La définition de la sépulture collective a été débattue récemment (Boulestin, 2020 ; Schmitt et Déderix, 2019). Quoi qu'il en soit, cette notion de sépulture collective a été créée pour caractériser les amas d'os dissociés de certains ensembles funéraires néolithiques en opposition aux sépultures individuelles (Zammit, 2015). Elle est, par ailleurs, plutôt rapportée au Néolithique final (Boulestin, 2016). L'attribution du statut de sépulture collective à des contextes qui correspondent *stricto sensu* à la définition princeps affinée (Boulestin, 2020)<sup>4</sup> mais qui sont antérieurs à cette période, est toujours discutée. C'est le cas

notamment de la Baume Bourbon datée du Néolithique ancien (Coste *et al.*, 1987) où des perturbations post-dépositionnelles limitent la lecture chronologique des dépôts (Gutherz *et al.*, 2010). Le site des Bréguières, quant à lui, a été qualifié récemment de plus ancien témoignage de tombe collective du Néolithique ouest méditerranéen (Provost *et al.*, 2017). Toutefois, étant donné les lacunes documentaires des dépôts humains, on ne peut évaluer ni la fonction funéraire de ce site, ni la dynamique de formations de ces dépôts.

En admettant qu'il s'agisse bien d'une sépulture collective, qui aurait été utilisée à plusieurs reprises, il est de toute façon hasardeux d'établir une filiation idéologique entre le site des Bréguières et les sépultures collectives du Néolithique final du sud de la France.

Contrairement au système funéraire collectif du Néolithique final qui est, en partie, cerné (Chambon et Blin, 2013 ; Leclerc, 2003 ; Schmitt *et al.*, 2018), la pratique de la sépulture collective au Néolithique ancien et moyen reste à caractériser et à interpréter. Et c'est seulement à partir de là qu'une éventuelle filiation pourra être discutée.

#### **4.2 Deux nouveaux types de structures pour inhumer**

Attestées en Ligurie (Zemour *et al.*, 2017b), les fosses à niche ou à surcreusement latéral sont inconnues au Néolithique ancien dans le midi de la France. Au début du Néolithique moyen, elles sont documentées par un cas de notre corpus (Clos de Roque, Schmitt *et al.*, 2017b), mais également dans le nord et le centre de la France (Rottier, 2007 ; Thévenet, 2004).

Les inhumations en fosses circulaires et/ou domestiques étaient considérées comme typiques des pratiques mortuaires du Chasséen (de Labriffe *et al.*, 2007 ; Vaquer, 1998). Or, notre étude montre que cette pratique est documentée dès la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire (Clos de Roque, Agora et Mazeran II). Le site du Pont de Pierre 2-Nord<sup>5</sup> a livré une structure de ce type attribuée au Néolithique ancien et contenant des ossements humains (un lot de dents, des fragments de crâne et une diaphyse d'os long ; Ozanne, 2002). La forme de la fosse ainsi que les différentes phases de comblement suggèrent une utilisation initiale de nature domestique.

Les inhumations en fosse de plan circulaire sont également connues dans d'autres régions aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> millénaires : Espagne (Rojo Guerra et Garrido Peña, 2012), Catalogne (Gibaja *et al.*, 2016 ; Martín Còlliga *et al.*, 2016), Émilie-Romagne (Bernadó Brea *et al.*, 2010). Dans notre corpus, comme pour le Néolithique moyen de type Chassey (Schmitt et van Willigen, 2016), ces structures présentent deux types de configurations. Dans le premier cas, la position du corps suggère un respect du défunt. Il est alors permis de considérer les dépôts de ce type comme des sépultures, même lorsque le cadavre est inhumé au sein d'un espace détritique. Il n'est pas alors nécessairement considéré comme un déchet (Schmitt et Anstett, 2020). La seconde configuration correspond à des corps qui semblent plutôt déposés sans soin comme c'est le cas à Mazeran II. La position correspond à celle d'individus glissés dans un silo. À l'heure où l'archéothanatologie formalisait que tout dépôt mortuaire n'est pas nécessairement funéraire (Boulestin et Duday, 2005), la nature de certains dépôts en fosse circulaire et/ou domestique a été remise en question (Boulestin, 2008 ; Gutherz *et al.*, 2010). Pour certains chercheurs, il s'agit de sépultures dont les modalités ne sont pas identifiables (Tchéremissinoff, 2016), pour d'autres, il s'agit d'un traitement non funéraire (Schmitt, 2015). Quoi qu'il en soit, inconnue au Néolithique ancien, cette configuration (fosse domestique et position désordonnée) apparaît dans la première moitié du V<sup>e</sup> millénaire et est de plus en plus fréquente à partir de la seconde moitié de ce millénaire (Schmitt et van Willigen 2020 ; Schmitt et Michel, 2016) dans le sud de la France et en Catalogne.

## **5 Conclusion**



Le site du Rouergas a livré cinq structures contenant des restes humains appartenant à trois périodes différentes. L'une des inhumations, installée dans les ruines d'une cabane attribuée à la culture Fontbouïsse, a été datée du Bronze moyen par radiocarbone. Aucun élément ne permet de proposer qu'il s'agisse d'un acte funéraire.

Des quatre autres fosses initialement rattachées au Chasséen, une seule contenait une sépulture datée du début du Néolithique moyen. Les structures 109, 120 et 122 n'ont, quant à elles, pas reçu d'inhumations. Leur creusement a vraisemblablement perturbé des dépôts humains mis en place à la fin du Néolithique moyen. Quoi qu'il en soit, des ossements humains correspondant à trois individus distincts ont été réensevelis dans ces fosses. Comme aucun élément ne permette de dire qu'il s'agit là d'un acte volontaire (dépôt secondaire), il est permis de supposer que ces restes humains ont été déposés de manière involontaire en même temps que le sédiment qui constitue le comblement des structures.

La cinquième structure, la fosse 123 a livré l'inhumation d'un enfant en bas âge et bénéficiait d'une signalisation. Ce dépôt humain date du début du Néolithique moyen, période pour laquelle des découvertes récentes et des reprises de sites fouillés anciennement ont permis de dresser un premier panorama des pratiques mortuaires. Il ressort de ce travail que l'inhumation du Rouergas est la seule sépulture d'enfant attestée pour cet horizon chronologique. La signalisation qui lui est associée est également un *unicum* dans le contexte du début du Néolithique moyen méditerranéen.

Alors que de nombreuses pratiques attestées au Néolithique ancien perdurent durant les cinq premiers siècles du Néolithique moyen (parure associée à certains défunts, lieu de dépôt des morts en cavité naturelle et en plein air, absence d'ensembles funéraires, position sur le côté gauche), le V<sup>e</sup> millénaire est marqué dans le midi de la France par plusieurs phénomènes : l'apparition des fosses de grandes dimensions à surcreusement latéral, dépôts humains dans les fosses domestiques détournées de leur fonction initiale, diversification des mobiliers funéraires.

Quoi qu'il en soit le nombre d'inhumés attestés dans le sud de la France entre le VI<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> millénaire reste anecdotique. Il est donc permis de s'interroger sur la représentativité d'un corpus qui, manifestement, résulte d'une sélection. Le traitement de la majorité des défunts ne laisse pas de traces et ceux qui nous sont parvenus pourraient donc bien avoir eu un statut particulier. L'enjeu des futures recherches sera de se pencher sur cette hypothèse.

## Remerciements

Nous remercions vivement Dominique Timsit et André Raux qui nous ont fourni tous les documents qu'ils avaient en leur possession pour mener à bien cette étude et qui nous ont autorisés à publier ces données. Nous sommes très reconnaissants à Jean-Paul Cros, Marilynne Bovagne, Marie Rochette et Yaramila Tchérémissinoff de nous avoir autorisés à utiliser les données des sites de Mazeran et Piechegu.

## Notes

1 Ce matériel n'a pas été retrouvé.

2 Contenant plusieurs individus dont on ne connaît pas la chronologie (dépôts successifs ou simultanés).

3 Une concentration de tombes plus ou moins contemporaines, séparées les unes des autres, chacune étant dotée d'une architecture propre (Duday et Courtaud, 1995).

4 Un rassemblement est qualifié de collectif si l'on peut démontrer que la réunion de tous les individus n'a pas été faite en une seule fois au sein de l'unité analytique de référence (le plus petit volume déterminé contenant les corps et qui soit non mobile).

5 L'attribution chronologique a été établie à partir des éléments lithiques. Cette structure n'a pas été incluse dans notre corpus en raison de sa datation incertaine (VI<sup>e</sup> ou du V<sup>e</sup> millénaire).

### **Auteurs, adresses, et qualités**

Aurore Schmitt, chargée de recherche

UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Université Paul-Valéry, route de Mende, Montpellier ; aurore.schmitt@cnsr.fr

Samuel van Willigen

In Situ Archéologie, route de Chandoline 27b, CH-1950 Sion  
samuel.vanwilligen@insitu-archeo.ch

Alain Vignaud

vignaud.alain@gmail.com